



Expert

VERNIS PLAN DE TRAVAIL



- Vernis pour plans de travail et tables en bois massifs, stratifiés ou déjà peints
- Ultra résistant aux rayures, grâce à l'additif **ANTI RAYURES** (+ 20% de dureté)
- Ultra résistant aux graisses et taches*
- Résistant à la chaleur (100°C)
- Inertie chimique : apte aux contacts occasionnels avec des aliments**
- Ultra Lessivable
- Auto Lissant



0,5L
± 5m²

NUANCIER

Incolore
satin

Incolore
brillant

Chêne
doré

Teck de
Java



VERNIS PLAN DE TRAVAIL

DESTINATIONS

Recommandé pour la protection des plans de travail, tables...
S'applique sur toutes les essences de bois européennes et exotiques.
S'applique également sur des supports stratifiés ou déjà peints.

PREPARATION

BOIS BRUT : Egrener votre support et dépoussiérer.

SUPPORT VERNI, PEINT OU STRATIFIÉ : Lessiver avec un nettoyant à base de soude (alcalin), rincer et laisser sécher. Egrener votre support au papier de verre grain fin (240) et dépoussiérer.

APPLICATION

Conditions idéales d'application : sur un bois propre et sec, entre 12° et 25°C par temps sec, hors courant d'air et à l'abri du soleil.

- 1- Vider l'intégralité de l'additif fourni dans le couvercle plastique dans le vernis.
- 2- Mélanger pendant 2 mn avec une baguette large et laisser reposer pendant 5 mn.
- 3- Appliquer une 1ère couche à l'aide d'un pinceau ou d'un rouleau dans le sens des fibres de bois et laisser sécher 4h.
- 4- Egrener au papier de verre fin (240) et dépoussiérer avant d'appliquer la seconde couche.
- 5- Laisser sécher 24h.

La résistance optimale de ce produit est obtenue après 20 jours de séchage, éviter donc de solliciter votre support (chocs, taches...) pendant les 20 premiers jours.

Le mélange Vernis Expert plan de travail avec l'additif doit être utilisé obligatoirement dans un délai inférieur à 10 jours. Au-delà, l'efficacité de l'additif s'atténue et seules les propriétés du vernis sont conservées.

*Eau, alcool, vin, vinaigre, huile, détergent, ketchup, café...

**Satisfait au test d'inertie chimique selon la norme EN 1186 partie 1, 2 et 3 temps de contact limité à 2 heures, pour un contact avec des aliments acides, alcoolisés, acides, gras...

V33 S.A – B.P.1 – F-39210 Domblans – Service Consommateurs : 03 84 35 00 00

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique. Cette fiche technique remplace toutes les éditions précédentes.